

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AU 26 NOVEMBRE 2010
MONTREUIL-SOUS-BOIS – IMMEUBLE « ARBORIAL »



Le quatrième Conseil d'administration de l'ODEADOM s'est déroulé à Montreuil-sous-Bois du 23 au 26 novembre 2010, sous la co-présidence de Monsieur Éric ALLAIN, Directeur général adjoint des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire) et de Monsieur Vincent BOUVIER, Délégué général à l'Outre-Mer (Ministère chargé de l'Outre-Mer).

M.M. ALLAIN, BOUVIER, et le Directeur de l'Établissement, Monsieur Paul LUU, ont accueilli les membres du Conseil nouvellement nommés lesquels ont désigné Madame Gabrielle NICOLAS du département de la Guyane, comme Présidente du Conseil d'administration de l'ODEADOM. C'est la première fois qu'une femme assure la présidence de l'Office. Après sa nomination qui sera officialisée par un décret du Président de la République, Madame NICOLAS présidera les débats du Conseil d'administration jusqu'à l'été 2013.

Le Directeur a présenté dans le cadre de son exposé, un panorama complet de l'agriculture des départements et collectivités ultramarins des océans Atlantique et Indien ainsi que les faits marquants pour l'ensemble des filières agricoles en 2010.

Le Conseil a notamment traité des grands thèmes suivants :

- mise en œuvre du programme POSEI France ;
- budget de l'ODEADOM en 2011 ;
- interventions spécifiques de l'Office.

Mise en œuvre du programme POSEI France

Pour la quatrième année de mise en œuvre du programme POSEI France, un bilan très satisfaisant a été communiqué aux services de la Commission européenne à l'été 2010, bilan qui a fait l'objet d'une présentation aux membres du Conseil d'administration. Il en

ressort que le taux de réalisation atteint 99,3 % avec 271,1 M€ versés au titre de la campagne 2009, pour une enveloppe de 273 M€, avec la répartition suivante par filières :

- filière banane ; 129,1 M€ ;
- filière canne : 74,8 M€ ;
- filières animales : 33,8 M€ ;
- filières végétales de diversification : 12,6 M€.

Ce résultat est en légère progression par rapport aux taux observés pour les campagnes 2007 (99,1%) et 2008 (98,9%).

S'agissant des mesures gérées par l'Office, la réalisation du programme s'élève à 237,9 M€ dont 218,3 M€ de paiement, versés aux bénéficiaires à la date du 30 juin 2010 dans le cadre des Mesures en faveur des productions agricoles locales et 19,6 M€ concernant le Régime spécifique d'approvisionnement. Ainsi, l'ODEADOM a réalisé plus de 94 % des paiements effectués dans le cadre du programme POSEI France au titre de la campagne 2009.

Sur les mesures gérées par l'établissement, la Martinique avec 114,6 M€ de fonds perçus, est le premier bénéficiaire des aides versées par l'ODEADOM au titre du programme POSEI France, ce qui représente une part de 44% suivi de la Réunion (81,1 M€ soit une part de 31%) et la Guadeloupe (58,8 M€ soit une part de 23%). Enfin, la Guyane a perçu 1,8 M€ du montant total des aides versées par l'Office, ce qui représente moins de 1% des fonds ainsi versés.

Budget de l'ODEADOM

Dans un contexte budgétaire toujours aussi contraint, souligné par le Directeur, le budget d'intervention de l'Office sera stable avec 6,1 M€, ce qui lui permettra de poursuivre sereinement ses missions au service de l'agriculture ultramarine.

En outre conformément aux instructions des tutelles, le budget de fonctionnement sera de 4,030 M€ contre 4,123 M€ pour l'année 2010 avec une réduction de 5%, soit 80 000€, des moyens de fonctionnement hors amortissements, et hors personnels.

Le Conseil d'administration a ainsi adopté le budget 2011 de l'Établissement qui s'élèvera pour sa part nationale à 50,130 M€ hors ressources affectées dont 46,1 M€ pour les crédits d'intervention en faveur du développement de l'ensemble des filières agricoles d'outre-mer. Le montant de 46,1 M€ inclut la part annuelle de 40 M€ dédié exclusivement au soutien du développement des filières de diversification animale et végétale dans le cadre du Conseil interministériel pour l'outre-mer (CIOM), tenu en novembre 2009.

Interventions spécifiques de l'Office

Parmi les décisions prises par le Conseil d'administration l'ODEADOM, il convient de noter notamment :

- l'approbation de douze programmes sectoriels concernant les productions animales de diversification pour les départements de la Martinique et de la Réunion et la collectivité de Mayotte ;
- l'adoption de trois programmes sectoriels concernant les productions végétales de diversification concernant le département de la Réunion et la collectivité de Mayotte ;
- l'adoption du programme sectoriel « environnement » 2011-2013 pour le département de la Réunion ;

- l'approbation d'actions dans le cadre du CIOM :
 - la contribution à la participation des membres de l'Union des aquaculteurs d'outre-mer (UAOM) aux rencontres « Tahiti Aquaculture 2010 » ;
 - la participation au financement de la réorganisation du système d'information de la Chambre d'agriculture de la Réunion ;
 - la contribution à la construction d'un abattoir de volailles et lapins en Guadeloupe ;
 - le financement de la remise à niveau de l'exploitation du lycée agricole de Coconi à Mayotte ;
 - l'appui à la mise en place d'IKARE, nouvel institut technique inter DFA ;
 - un complément de financement pour la construction d'une serre de quarantaine à la Réunion ;
 - la participation à la construction de l'abattoir multi-espèces de Miquelon.

Questions diverses

Monsieur Jean-Pierre BASTIÉ, représentant du Ministère de l'Agriculture a présenté un point d'étape des suites données, un an après, au Conseil interministériel pour l'outre-mer (CIOM). L'Office publie un numéro spécial de la lettre Océane à cette occasion (http://www.odeadom.fr/wp-content/uploads/2010/11/oceane17_specialciom_vfinale.pdf).

Le Conseil d'administration a validé le texte du contrat d'objectifs et de performances de l'Établissement pour la période 2011-2013, que le Président du Conseil d'administration et le Directeur signeront prochainement avec l'État.

Enfin, le rapport d'activité de l'ODEADOM pour l'année 2009 a été distribué en séance. Ce document sera prochainement mis en ligne sur le site internet de l'ODEADOM : www.odeadom.fr.

Le Conseil d'administration a confirmé l'organisation du prochain Conseil décentralisé qui se tiendra à la **Guyane du 23 au 27 mai 2011**.



Le Conseil d'administration s'est clos par une visite de terrain à en Bourgogne, les 25 et 26 novembre. Cette visite a permis à l'ensemble des membres du Conseil d'administration d'approfondir leur connaissance de l'organisation métropolitaine des productions animales et d'appréhender tout particulièrement le rôle spécifique des instituts technique dans cette organisation. Les membres du Conseil d'administration ont ainsi visité la ferme expérimentale de Jalogny, le pôle ovin de Charolles et l'Institut Charolais.



Contacts presse :

Stéphane JORET : 06 79 95 29 66 - stephane.joret@odeadom.fr

Martine DUMORTIER : 01 41 63 19 79 - martine.dumortier@odeadom.fr

